



Mariage a Nantes sans ccam

Par **boudj06**, le **02/12/2014** à **17:29**

Bonjour .

voila ma femme a auditionné en France le 24 novembre 2014 et en e qui me concerne moi ils lui on juste dis que ton marie va auditionné a Alger a l'ambassade France mais ils ont pas précisé la date et ce que c normale ou bien faut attendre combien de temps svp si y'a une personne qui et passé par la j'aimerais bien qu'il m'explique m'expliquer . merci

Par **moisse**, le **03/12/2014** à **08:42**

Bonjour,

Je puis vous expliquer partiellement vos difficultés.

Votre épouse a convolé en Algérie sans demander la capacité à contracter un mariage (CCM) auprès d'un consulat français ou de l'ambassade.

C'est une formalité obligatoire en France, comportant entre autre la publication des bans au lieu de résidence et la vérification du statut de célibataire du postulant.

Dès lors la transcription de ce mariage dans les registres de l'état civil français (Nantes service du Maghreb) n'est pas possible et en l'absence de cette transcription vous ne pouvez pas bénéficier d'un visa pour rapprochement familial.

Le service en question a alerté le procureur de la république soupçonnant un mariage blanc ou gris d'où l'audition de votre conjointe en France.

Par **boudj06**, le **03/12/2014** à **23:38**

oui mais y'a plusieurs personne qui se sont marier sans CCM moi se que je veux savoir c combien de temps passe entre l'audition de ma femme et mon audition a moi

Par **moisse**, le **04/12/2014** à **08:25**

Vous voulez savoir, mais moi je n'ai pas de boule de cristal pour vous répondre.
2 mois parait un délai déjà rencontré.
Tout le monde peut se marier 50 fois sans CCM.
Mais alors la transcription dans l'état civil français sera impossible.

Par **boudj06**, le **04/12/2014** à **13:01**

je c que le mariage sans ccm et impossible c pour sa q'on passe des audition merci pur ta réponse

Par **moisse**, le **04/12/2014** à **18:46**

Mais les auditions ne sont pas destinées à régulariser le mariage, simplement vérifier qu'il ne s'agit pas d'un mariage blanc ou gris.

Par **boudj06**, le **08/12/2014** à **13:11**

un exemple de question qu'on donne au audition ?